

**Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE des PUPILLES de la NATION –
ORPHELINS de GUERRE et du DEVOIR de la HAUTE - SAÔNE organisée le samedi 28
Octobre 2023 à la salle des conférences à l'Hôtel de ville à VESOUL**

L'assemblée générale ordinaire des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre et du Devoir (ANPNOGD) de la Haute - Saône, présidée par Monsieur GALMICHE Michel a tenu son assemblée générale le samedi 28 octobre 2023 à 15 heures à la salle des conférences à l'Hôtel de ville à Vesoul.

Victime d'un AVC au cours du mois de septembre 2023, le président a fait savoir qu'il avait fait tout son possible pour maintenir cette réunion toujours sympathique et conviviale.



Avec une fréquentation des membres de l'association plus significative que l'an dernier, c'est environ vingt-cinq personnes qui ont participé à cette réunion annuelle qui marque cependant une accentuation de l'attrition du taux de présence, en raison de l'âge.

A cette occasion la ville avait mis gracieusement à la disposition de l'ANPNOGD, sa très belle salle des conférences. Le président la remercie très vivement.

Avaient répondu à notre invitation **Mme Marie – José FAIVRE conseillère municipale en charge de la mémoire** représentant **M. Alain CHRETIEN, maire** de Vesoul et président de l'agglomération, **M. François ESHBACH, directeur** de l'ONAC – VG.

Après avoir fait observer une minute de silence, en la mémoire de tous nos morts, le Président a ouvert la séance avec amertume et une grande tristesse, rappelant notamment que nos membres disparaissent quotidiennement et ne connaîtront pas l'issue de notre dossier.



Après cette introduction, le débat avec les participants s'instaurait, vif et pertinent, articulé notamment autour de la reconnaissance de notre cause par les différents gouvernements fustigeant sans complaisance, la conjoncture économique actuelle qui perdure et qui est un prétexte donné par les hautes autorités de l'État pour geler ce dossier. Puis ensuite, il a été fait un point sur les effectifs, dont la baisse s'accroît chaque année. En outre, il serait souhaitable d'envisager une réflexion avec l'ANPNOGD de Belfort visant à pérenniser les 2 associations (pas de précipitation).

Par ailleurs, le bilan financier présenté pour l'exercice 2022 / 2023 dégage un léger déficit des recettes par rapport aux dépenses.

Pour l'exercice 2022/2023, les recettes sont de 685 € et les dépenses de 908, 37 € dont notamment le reversement de la quote- part (401,20), les envois postés (217,44 €) ... Le bilan général est le suivant :

- CCP 5398,18 €
- Espèces 174,38 €
- Total général = 5564, 56 €

Enfin, l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, le Président a conclu l'Assemblée Générale en remerciant tous les participants. A l'issue, le verre de l'amitié a été servi et il a clôturé de manière fraternelle et agréable cette manifestation.

GALMICHE Michel, Président de l'ANPNOGD de la Haute – Saône

